LIGUE SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR DE RUGBY

COMITÉ DIRECTEUR

23 AVRIL 2026 -17H00 - VISIOCONFERENCE ET PRESENTIEL PRADET

PARTICIPANTS							
Participants membres élus :							
AUREILLE Christine	P	DUNY Maurice	P	LAVERGNE Carole	V	RINADLI Alain	P
AUVIGNE Christelle	V	GIRARD Gaëtan	A	LEMAIRE Jean-Paul	V	RIZZA Sébastien	P
BERGUET Philippe	V	GOILLIOT Josette	V	MARIE Augustin	A	SCHNEIDER Lucienne	E
BÉZIAT Patrick	V	GREUET Jacqueline	V	MEYER Aurélie	A	TAINDJIS Pierre	V
BLACHÈRE Patrice	E	GRILLO Michel	V	MONDINO Henri	E	TALON Jean-Yves	E
BOUISSET Jean-Christophe	A	GRIVELET Sandrine	P	MOYNOT Claire	V	TEYSSIER Jérémy	E
CARRIER Sophie	V	GUEIT Alain	P	MUSCAT Audrey	E	TOGNA Alain	P
DARRÉ Alain	E	LACROIX Jean-Louis	E	PREVOT Patrice	V	TOLLET Stéphane	V
DIAZ Manuel	A	LARDON Jean-Michel	P	RAYMOND Jean-Jacques	E	VAUDO Frédéric	V
DRIGUEZ Marie-Claude	P	LAUZEN Jean-Luc	V	REAT Stéphane	A	WULLEMS Jessie	A

Représentants CD :			
BUGAUT Olivier	V	RUIDAVETS Patrick	A
CHABOUNI Moussa	V	SANSOT Therry	A
OUTRE Christophe	V	ELIAS Pascal	E

Soit 9 membres en présentiel et 18 en visioconférence

Assimilés Comité Directeur :			
BATTAJON Mégane	P	LEROY Pierre	E
DOREY Mireille	P		

P	Présent	A	Absent	E	Excusé	V	Visio

RELEVÉ DE DÉCISIONS

- **Validation des travaux à Champfleury, du lot 1.**
- **Validation de la résiliation du bail actuel de la MOT84.**
- **Validation du Compte Rendu du Comité Directeur du 24/03/2026.**
- **Validation du Compte Rendu du Bureau Directeur du 27/02/2026**
- **Validation du changement de dénomination de l'association Stade Niçois**
- **Validation de la composition de la Mission Ethique Régionale**

1. MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

Cf pièce jointe « Présentation OS Commission Jeune »

Le Président, Sébastien RIZZA, a présenté les modifications règlementaires qui entreront en vigueur après le prochain COP de la FFR.

Les points à retenir :

- Nouvelle approche réglementaire pour le décompte des suspensions par rapport aux matchs amicaux,
- Augmentation significative des sanctions financières à l'encontre des officiels de match (coefficient 3 à 4, passant de 500€ à 2000€ pour certains actes)
- Mise en place des PER et PERF pour la saison prochaine

Obligations sportives à retenir :

- Mise en œuvre progressive sur trois ans (2026-2029)
- Obligations concernant les effectifs minimum dans les Ecoles De Rugby
- Obligations pour les rassemblements avec nombre minimum de joueurs

2. COMMUNICATIONS GÉNÉRALES

MOT Champfleury

Cf pièce jointe « RENOVATION CHAMPFLEURY »

Points discutés en séance :

- *Un point a été fait sur le projet de déménagement lié au bâtiment annexe de Champfleury.*
 - *Le Bureau Directeur du 27 février avait donné un avis favorable à l'unanimité au lancement de travaux à moindres frais.*
 - *Objectif : Quitter les locaux de MOT84 au plus tard le 30 juin 2026.*
 - *Deux offres d'achat avaient été examinées : le Festival OFF d'Avignon : offre abandonnée le 13 avril 2026, une offre de Jean-Claude Scardigli de 380 000 €, expirée au 21 mars 2026. Il a été confirmé qu'il n'existe aucune gratuité pour une réintégration future de la Ligue dans des locaux transformés, toute occupation devrait être intégrée à l'offre.*
- *Les devis des travaux de rénovation reçus sont présentés pour les différents lots.*

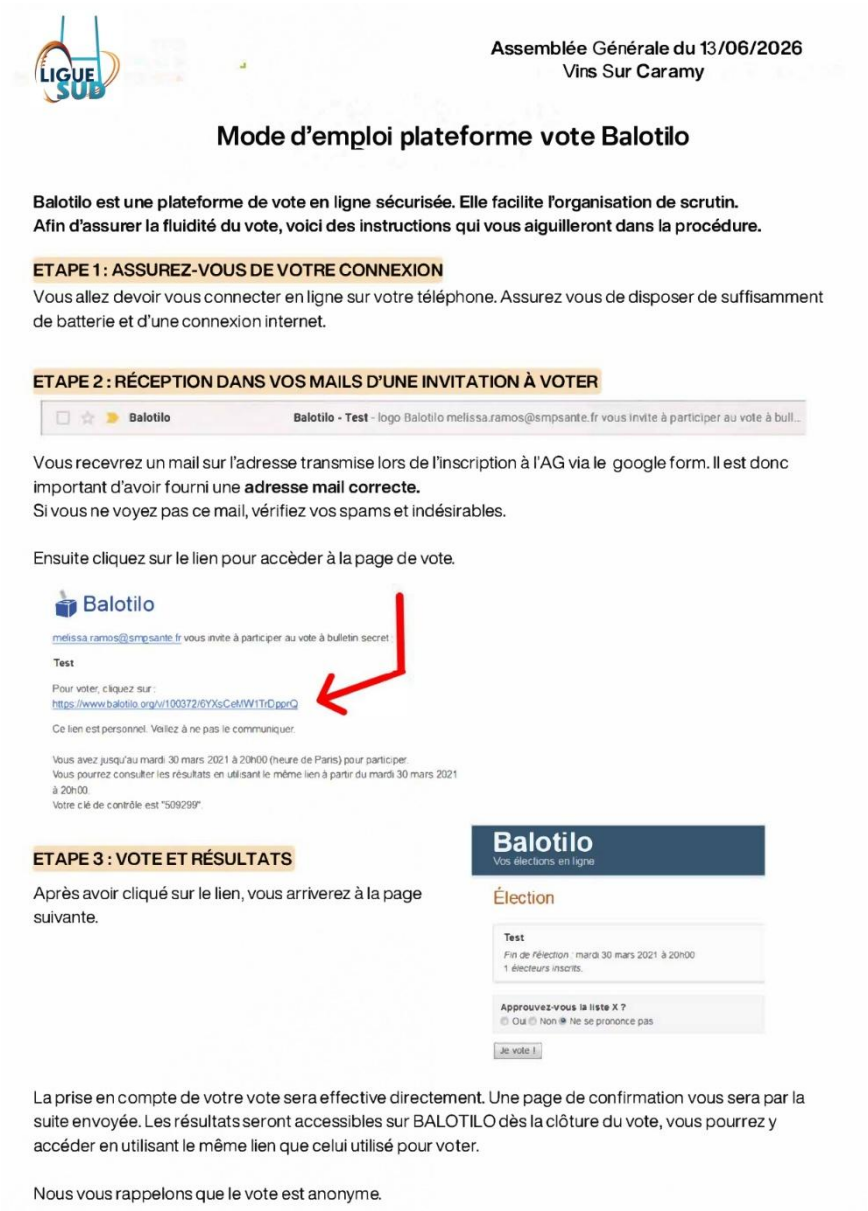
Décision : Le Comité Directeur a validé à l'unanimité les travaux du lot 1 de Champfleury.

Décision : Le Comité Directeur a validé à l'unanimité la résiliation du bail actuel de la MOT84.

Assemblée Générale 2026

Points discutés en séance :

- *Rappel de la date : samedi 13 juin 2026 / Lieu : Vins-Sur-Caramy*
- *Nouveau système de vote dématérialisé "Balotilo" remplaçant les boîtiers électroniques. Coût : 79€ pour la version sécurisée, contre plus de 800€ HT pour les boîtiers habituels. Compatibilité avec les exigences de la CNIL, l'anonymat du vote et les statuts de la Ligue.*
- *Un test a été effectué en direct avec les membres présents, aucune particularité a été constatée et adhésion de l'ensemble des membres présents.*



Assemblée Générale du 13/06/2026
Vins Sur Caramy

Mode d'emploi plateforme vote Balotilo

Balotilo est une plateforme de vote en ligne sécurisée. Elle facilite l'organisation de scrutin.
Afin d'assurer la fluidité du vote, voici des instructions qui vous aiguilleront dans la procédure.

ETAPE 1 : ASSUREZ-VOUS DE VOTRE CONNEXION

Vous allez devoir vous connecter en ligne sur votre téléphone. Assurez vous de disposer de suffisamment de batterie et d'une connexion internet.

ETAPE 2 : RÉCEPTION DANS VOS MAILS D'UNE INVITATION À VOTER

Balotilo — Balotilo - Test - logo Balotilo melissa.ramos@smpsante.fr vous invite à participer au vote à bull...

Vous recevrez un mail sur l'adresse transmise lors de l'inscription à l'AG via le google form. Il est donc important d'avoir fourni une **adresse mail correcte.**
Si vous ne voyez pas ce mail, vérifiez vos spams et indésirables.

Ensuite cliquez sur le lien pour accèder à la page de vote.

Balotilo

melissa.ramos@smpsante.fr vous invite à participer au vote à bulletin secret :

Test

Pour voter, cliquez sur :
https://www.balotilo.org/v/100372/6YXsCeMW1TrDpprQ

Ce lien est personnel. Veillez à ne pas le communiquer.

Vous avez jusqu'au mardi 30 mars 2021 à 20h00 (heure de Paris) pour participer.
Vous pourrez consulter les résultats en utilisant le même lien à partir du mardi 30 mars 2021 à 20h00.
Votre clé de contrôle est "509299".

ETAPE 3 : VOTE ET RÉSULTATS

Après avoir cliqué sur le lien, vous arriverez à la page suivante.

Balotilo
Vos élections en ligne

Élection

Test
Fin de l'élection : mardi 30 mars 2021 à 20h00
1 électeurs inscrits.

Approuvez-vous la liste X ?
Oui Non Ne se prononce pas

Je vote !

La prise en compte de votre vote sera effective directement. Une page de confirmation vous sera par la suite envoyée. Les résultats seront accessibles sur BALOTILO dès la clôture du vote, vous pourrez y accéder en utilisant le même lien que celui utilisé pour voter.

Nous vous rappelons que le vote est anonyme.

3. POINT ADMINISTRATIF

Validation compte-rendu Comité Directeur

Décision : Le Comité Directeur a validé à l'unanimité le compte rendu du Comité Directeur du 24/03/2026.

Validation compte-rendu Bureau Directeur

Décision : Le Comité Directeur a entériné à l'unanimité le compte rendu du Bureau Directeur du 27/02/2026.

Changement de dénomination de l'Association Stade Niçois

Nouveau nom demandé : Nissa Rugby

- **Demande :** Le dossier est complet et conforme aux règlements généraux de la FFR.

Patrice Prévot : cohérence avec la SAS qui a changé de nom.

Décision : Le Comité Directeur émet un avis favorable à l'unanimité sur le changement de nom du club, qui sera transmis pour décision finale à la FFR.

Composition Mission Ethique Régionales

La Fédération Française de Rugby impose à chaque Ligue la création d'une mission régionale d'éthique et de déontologie.

Missions principales :

- Instruction des dossiers transmis par le Conseil fédéral d'éthique et de déontologie
- Mise en œuvre d'actions prescrites par ce conseil

Composition examinée par le comité fédérale éthique et déontologique et a rendu favorable.

¶

MISSION·REGIONALE·D'ÉTHIQUE·ET·DE·DEONTOLOGIE¶
LIGUE·SUD·RUGBY¶

¶

Composition°:¶

¶
¶
¶

Nom¤	Prénom¤	Parcours¤
BENIGNI¤	MICHEL¤	Directeur·sport¶ Conseil·Départemental·du·Var¤
BONNET¤	LAURENT¤	Conseiller·Départemental·du·Var,·Président·Conférence·Régionale·des·Financeurs·du·Sport¶ Masseur-kinésithérapeute·D.E.¤
BREJOUX¤	DOMINIQUE¤	Ancien·Procureur·Général¤
GUTIERREZ¤	DENIS¤	Médecin¤
GUISSART¤	DIDIER¤	Président·cour·d'appel¤
HURTIS¤	MURIEL¤	Ex-Sportive·de·haut·niveau/·Ambassadrice·du·Sport·Pour·Valeur¤
ROMEO-GIBERTI·¤	ISABELLE¤	Chargée·insertion·politique·handicap·¶ ¤

¶

Décision : Le Comité Directeur a validé la composition de la Mission Ethique Régionale.

Pour : 20 voix

Contre : 4 voix

Abstention : 3 voix

4. POINT SPORTIF

Point d'avancement Finales Régionales

- Finales Rugby à 7 – Monteux – 11 avril 2026 :
 - Champion Seven M19 : Terre de Provence
 - Champion Seven M16 : RC Draguignan
- Finales Fédérale 2 Féminines – Miramas – 19 avril 2026 :
 - Champion Ligue Sud : SMUC
 - Vainqueur du Challenge : RC Orangeois
 - Les 2 qualifiés pour le Championnat de France : SMUC et Rassemblement Féminines Ouest Var XV

Points discutés en séance :

- *Jeudi 30 mai une réunion est prévue en visioconférence à 18h avec les Présidents des clubs finalistes afin de clarifier tous les points de règlements, partager le roadbook etc. pour maximiser le bon déroulement des finales Séniors à Aix le samedi 2 mai.*
- *La Commission des compétitions a attribué 1 point à un club du continent, celui-ci n'ayant participé qu'à une seule journée de rugby à 7, contre trois pour les clubs corses. Cette situation, en partie liée à des conditions météorologiques défavorables selon le club concerné, a suscité des remarques quant à une possible inégalité de traitement. Il est notamment souligné la nécessité de pouvoir, dans certains cas, adapter le règlement sportif des compétitions afin d'assurer une meilleure équité sportive entre les clubs.*

5. POINT FINANCIER

Point analytique du 31/03/2026

Cf pièce jointe « Point Financier au 31.03.2026 »

Points discutés en séance :

Explication de certaines lignes budgétaires :

- *Produits : Formation : nous attendons la facturation des Brevets Fédéraux.*

Hospitalité / partenariat : point de vigilance, avec la perte de 2 gros partenaires

- *Commissions compétitions : Fonds Intempéries : dédommagement des clubs, avec une grosse journée annulée en septembre.*
- *Commissions sportives : Ecol'ovale : dotation pas encore arrivée.*
 Elites : budgets dépassés car des déplacements conséquents pour le suivi des M15 et TOP100
- Prévoir dès le début de la saison l'aide de la Ligue apportée aux clubs pour les Déplacements en championnat de France.

Les produits sont globalement conformes aux prévisions sauf partenariat (perte de deux gros partenaires), et les charges restent maîtrisées dans l'ensemble.

Point situation clubs

Il a été rappelé qu'en cas de redressement judiciaire, les créances sont figées à la date du jugement. Les nouvelles créances doivent être déclarées à l'administrateur judiciaire.

Conséquence évoquée :

- Impossibilité d'appliquer certaines pénalités sportives postérieurement au jugement
- Les licences « nouvelles » devront être réglées dans le cadre du plan de continuation validé par l'administrateur au fil de l'eau.

Préparation Budgétaire 2026/2027

Les Commissions de la Ligue doivent donner leurs besoins à Jean-Michel Lardon avant le 10 / 15 mai 2026. La Ligue arbitrera et proposera un budget pour les Commissions n'ayant répondu.

6. QUESTIONS DIVERSES

Points discutés en séance :

- *Afin de fluidifier les visioconférences, la Ligue va passer sur TEAMS au lieu de ZOOM, dès le prochain Comité Directeur.*
- *Date du prochain Comité directeur : 26 mai à 17h00.*
- *Challenge rugby convivialité : tous les clubs ont reçu le règlement en début de saison, le questionnaire pour récolter les votes a été envoyé à tous les clubs régionaux. Le délai va être prolongé car peu de réponses reçues à ce jour, d'autant plus que les clubs élus doivent voter pour être éligible.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.